

CATALOGUE
DES
FORMATIONS
EN
ANGLAIS JURIDIQUE



2026



LEGAL ENGLISH
PARIS

Because proficiency in English is a crucial business asset



**LEGAL ENGLISH
PARIS**

Because proficiency in English is a crucial business asset

PROFICIENCY IN ENGLISH

LEGAL ENGLISH PARIS assure la formation en anglais juridique des divers acteurs du monde du droit, avocats, juristes, notaires, paralegals, assistants et étudiants.

Toutes les formations **LEGAL ENGLISH PARIS** sont dispensées par une avocate américaine spécialisée en droit des affaires, faisant ainsi bénéficier les apprenants de son expérience pratique en *common law*.

En plus des programmes et ateliers proposés à dates et heures fixes dans le présent catalogue, **LEGAL ENGLISH PARIS** organise également :

- Ces mêmes formations dans vos locaux, aux dates et heures correspondant à vos disponibilités ;
- Des formations sur-mesure en anglais juridique dans vos locaux ou nos locaux (cours collectifs ou individuels, formations continues ou ponctuelles) ;
- Des ateliers sur mesure, selon vos desiderata, sur des thèmes d'anglais juridique tels que « *Introduction to employment law* », « *Drafting and negotiating standard clauses* ».



**LEGAL ENGLISH
PARIS**

Because proficiency in English is a crucial business asset

NOS PROGRAMMES

Les programmes proposés ci-après par **LEGAL ENGLISH PARIS** prennent en compte les différents *desiderata* de nos participants, selon qu'ils souhaitent :

- ➔ une formation spécifique et ponctuelle (nos **Workshops**, pages 5 à 16)
- ➔ une formation tout au long d'un semestre (notre **Extended Programs**, page 17)
- ➔ une formation de base, fonctionnelle, ou une formation approfondie, de perfectionnement
- ➔ une formation en anglais du droit des affaires généraliste, ou une formation couvrant un plus grand nombre de grands thèmes transversaux du droit des affaires

LEGAL ENGLISH PARIS propose également des **formations sur-mesure**. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins spécifiques : **01.43.57.97.14** ou **info@legalenglishparis.com**

LEGAL ENGLISH PARIS : L'ANGLAIS JURIDIQUE ENSEIGNE PAR UNE AVOCATE AMERICAINE EXERCANT EN FRANCE

LEGAL ENGLISH PARIS a été fondé en 2009 par Annoushka CHAILLET, avocate franco-américaine, inscrite aux barreaux de Paris et de New York, exerçant à Paris et spécialisée en droit des affaires.

Grâce à son expérience pratique, elle a acquis une connaissance approfondie des besoins des avocats et juristes français en termes d'assistance et de soutien linguistique, et comprend leurs impératifs de qualité.

Elle a créé **LEGAL ENGLISH PARIS** afin de répondre au besoin spécifique des avocats et juristes d'être formés en anglais **par des avocats anglophones exerçant dans le milieu du droit et des affaires**.

PUBLIC CONCERNE :

Avocats, juristes, paralegals et étudiants désirant prendre confiance et perfectionner leur anglais juridique du droit des affaires.



**LEGAL ENGLISH
PARIS**

Because proficiency in English is a crucial business asset

HANDICAP :

Lors de l'inscription et avant le démarrage de la formation, chaque bénéficiaire peut signaler un besoin particulier ou un besoin d'aménagement. Les adaptations nécessaires sont étudiées avec le bénéficiaire afin de lui permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Si nécessaire, l'organisme peut mobiliser son **réseau de partenaires spécialisés dans le handicap** afin d'identifier les solutions adaptées.

Contact accessibilité : info@legalenglishparis.com ou au **01.43.57.97.14**

INSCRIPTIONS :

Pour toute information ou inscription contactez-nous à l'adresse suivante :
info@legalenglishparis.com ou au **01.43.57.97.14**

Nous vous fournirons programmes, devis et plans détaillés sur simple demande.

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES AVOCATS :

Nos formations peuvent être comptabilisées au titre de votre formation continue obligatoire (dès lors que chaque séance dure au moins 2 heures consécutives).

**POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ NOUS
CONTACTER :**

✧ info@legalenglishparis.com

✧ **01.43.57.97.14**

**NOUS SOMMES A VOTRE ECOUTE POUR TOUTE
DEMANDE, NOTAMMENT POUR DES FORMATIONS
SUR-MESURE**



PROGRAMME 2026

➡ VOUS CHERCHEZ UNE FORMATION SUR UN THEME SPECIFIQUE :

LEGAL ENGLISH PARIS WORKSHOPS:

- ✦ L'anglais juridique du droit de la propriété intellectuelle..... **Page 5**
- ✦ L'anglais juridique du droit du travail **Page 7**
- ✦ Communiquer en anglais juridique :
 - Efficacité, précision et confiance à l'oral et à l'écrit **Page 9**
- ✦ L'anglais juridique du droit des contrats **Page 11**
- ✦ *Contracts: Drafting and understanding standard provisions in contracts* **Page 13**
- ✦ L'anglais juridique du droit des sociétés **Page 15**

➡ VOUS SOUHAITEZ UNE FORMATION EN ANGLAIS JURIDIQUE DU DROIT DES AFFAIRES GENERALISTE TOUT AU LONG D'UN SEMESTRE :

LEGAL ENGLISH PARIS EXTENDED PROGRAM:

- ✦ L'anglais juridique du droit des affaires :
 - Exploration des grands thèmes (8 cours de 2H) **Page 17**

➡ TOUTES CES FORMATIONS SONT EGALEMENT PROPOSEES
EN INTRA

➡ NOUS PROPOSONS EGALEMENT DES FORMATIONS
INDIVIDUELLES OU EN GROUPE SUR-MESURE

N'hésitez pas à nous contacter :

01.43.57.97.14 ou info@legalengishparis.com



L'ANGLAIS JURIDIQUE DU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Formation d'une journée (6 heures), de 9h à 12h et 13h à 16h

Date : le 2 octobre 2026

Disponible en intra

Lieu : par visio-conférence (ZOOM)

**Devis / bulletin d'inscription : www.legalenglishparis.com ou
info@legalenglishparis.com ou au 01.43.57.97.14**

- ❖ **Public :** avocats, juristes, directeurs de département, et toutes personnes appelées à mener des négociations ou rédiger des contrats en anglais
- ❖ **Prérequis :** Niveau B1 du CECRL ou équivalent - niveau seuil (comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs - être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée - pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt - savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée)
- ❖ *** Tarif :** 720 euros HT, soit 864 euros TTC
- ❖ **Délai d'accès :** 1 semaine
- ❖ **Objectifs :** À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :
 - identifier et utiliser en anglais le vocabulaire essentiel de la propriété intellectuelle ;
 - comprendre et expliquer en anglais les principales notions relatives au copyright, aux brevets, aux marques, noms de domaine et recours en cas d'atteinte ;
 - analyser un document ou une situation juridique simple relevant de la propriété intellectuelle et restituer les points essentiels en anglais ;
 - rédiger en anglais une correspondance, un mémo ou une clause simple utilisant la terminologie étudiée.
- ❖ **Moyens pédagogiques :**
 - ➔ Un support pédagogique est remis aux apprenants, servant de base et fil conducteur de la formation. Il comprend exposés théoriques et mises en situation (exercices d'analyse et mise en pratique) sur des cas concrets (contrats, correspondances, négociations)
 - ➔ A l'issue de la formation, une restitution individuelle et collective est réalisée favorisant les échanges entre les apprenants et la formatrice



❖ Dispositions d'accessibilité :

Si vous avez un besoin particulier ou un besoin d'aménagement, contactez-nous avant la formation (info@legalenglishparis.com - 01.43.57.97.14). Nous étudierons avec vous les adaptations utiles au regard des conséquences concrètes sur la formation. Si nécessaire, nous pouvons mobiliser notre réseau handicap, notamment la RHF Île-de-France / Agefiph, Agefiph Île-de-France, Cap emploi 75, la MDPH de Paris ou la Communauté 360 de Paris.

❖ Programme :

L'anglais juridique du droit de la propriété intellectuelle

- *Tour de table : présentation des apprenants, des besoins, rappels des objectifs et auto positionnement*
- *Introduction to intellectual property*
- *Focus on copyrights and patents*
- *Trademarks, domain names*
- *Remedies for IP infringement*
- *Information technology law and cybercrime*
- *Tour de table : débriefing collectif, évaluation de l'atteinte des objectifs avec cas pratique, évaluation de la formation à chaud*

TECHNIQUES ETUDIÉES : rédaction de contrats, de mémo et de correspondance, pratique des négociations, des entretiens avec des clients et des présentations.

La formation sera exclusivement délivrée en anglais

❖ **Formatrice :** Annoushka CHAILLET, avocate aux Barreaux de New York et de Paris, spécialisée en droit des affaires et formatrice en anglais juridique depuis 2009.

❖ Dispositif de suivi du programme et d'appréciation des résultats :

- Feuille d'émargement
- Évaluation des acquis des apprenants à l'issue de la formation via cas pratique
- Analyse des informations obtenues
- Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation

INDICATEURS DE RÉSULTATS : Chaque formation fait l'objet d'une évaluation permettant de mesurer la satisfaction des bénéficiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques. Cette démarche d'amélioration continue permet d'adapter nos formations aux besoins des professionnels du droit. Les indicateurs de résultats sont actualisés au fur et à mesure des formations réalisées.



L'ANGLAIS JURIDIQUE DU DROIT DU TRAVAIL

Formation d'une journée (6 heures), de 9h à 12h et 13h à 16h

Date : le 16 octobre 2026

Disponible en intra

Lieu : par visio-conférence (ZOOM)

Devis / bulletin d'inscription : www.legalenglishparis.com ou info@legalenglishparis.com ou au 01.43.57.97.14

- ❖ **Public :** avocats, juristes, responsables des ressources humaines, directeurs de département, et toutes personnes appelées à travailler en droit du travail en anglais
- ❖ **Prérequis :** Niveau B1 du CECRL ou équivalent - niveau seuil (comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs - être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée - pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt - savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée)
- ❖ *** Tarif :** 720 euros HT, soit 864 euros TTC
- ❖ **Délai d'accès :** 1 semaine
- ❖ **Objectifs :** À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :
 - identifier et utiliser en anglais le vocabulaire essentiel du droit du travail ;
 - comprendre et expliquer en anglais des règles et documents usuels relatifs à la relation de travail ;
 - présenter en anglais les principales problématiques liées au contentieux du travail, à l'arbitrage, à la discrimination et au licenciement abusif ;
 - traiter un cas pratique simple en anglais en mobilisant la terminologie juridique étudiée.
- ❖ **Moyens pédagogiques :**
 - ➔ Un support pédagogique est remis aux apprenants, servant de base et fil conducteur de la formation. Il comprend exposés théoriques et mises en situation (exercices d'analyse et mise en pratique) sur des cas concrets (contrats, correspondances, négociations)
 - ➔ A l'issue de la formation, une restitution individuelle et collective est réalisée favorisant les échanges entre les apprenants et la formatrice



❖ Dispositions d'accessibilité :

Si vous avez un besoin particulier ou un besoin d'aménagement, contactez-nous avant la formation (info@legalenglishparis.com - 01.43.57.97.14). Nous étudierons avec vous les adaptations utiles au regard des conséquences concrètes sur la formation. Si nécessaire, nous pouvons mobiliser notre réseau handicap, notamment la RHF Île-de-France / Agefiph, Agefiph Île-de-France, Cap emploi 75, la MDPH de Paris ou la Communauté 360 de Paris.

❖ Programme :

L'anglais juridique du droit du travail

- *Tour de table : présentation des apprenants, des besoins, rappels des objectifs et auto-positionnement*
- *Introduction to employment law: essential vocabulary*
- *Understanding and explaining rules and regulations:*
- *Essential vocabulary and reading comprehension*
- *Employment litigation and the role of arbitration*
- *Discrimination and unfair dismissals*
- *Tour de table : débriefing collectif, évaluation de l'atteinte des objectifs avec cas pratique, évaluation de la formation à chaud*

TECHNIQUES ETUDIÉES : rédaction de correspondance, pratique des négociations, et des entretiens avec des clients et des présentations.

La formation sera exclusivement délivrée en anglais

❖ **Formatrice :** Annoushka CHAILLET, avocate aux Barreaux de New York et de Paris, spécialisée en droit des affaires et formatrice en anglais juridique depuis 2009.

❖ Dispositif de suivi du programme et d'appréciation des résultats :

- Feuille d'émargement
- Évaluation des acquis des apprenants à l'issue de la formation via cas pratique
- Analyse des informations obtenues
- Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation

INDICATEURS DE RÉSULTATS : Chaque formation fait l'objet d'une évaluation permettant de mesurer la satisfaction des bénéficiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques. Cette démarche d'amélioration continue permet d'adapter nos formations aux besoins des professionnels du droit. Les indicateurs de résultats sont actualisés au fur et à mesure des formations réalisées.



COMMUNIQUER EN ANGLAIS JURIDIQUE : EFFICACITE, PRECISION ET CONFIANCE A L'ORAL ET A L'ECRIT

Formation d'une journée (6 heures), de 9h à 12h et 13h à 16h

Date : le 13 novembre 2026

Disponible en intra

Lieu : par visio-conférence (ZOOM)

**Devis / bulletin d'inscription : www.legalenglishparis.com ou
info@legalenglishparis.com ou au 01.43.57.97.14**

- ❖ **Public :** avocats, juristes, directeurs de département, et toutes personnes appelées à communiquer en anglais juridique
- ❖ **Prérequis :** Niveau B1 du CECRL ou équivalent - niveau seuil (comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs - être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée - pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt - savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée)
- ❖ * **Tarif :** 720 euros HT, soit 864 euros TTC
- ❖ **Délai d'accès :** 1 semaine
- ❖ **Objectifs :** À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :
 - rédiger en anglais juridique une correspondance professionnelle, un mémoire ou un passage contractuel avec un vocabulaire adapté ;
 - participer à une réunion, un entretien ou une conférence téléphonique en exposant clairement une problématique juridique ;
 - présenter oralement en anglais une question juridique de manière structurée et compréhensible ;
 - utiliser des techniques de négociation en anglais dans une mise en situation professionnelle.
- ❖ **Moyens pédagogiques :**
 - ➔ Un support pédagogique est remis aux apprenants, servant de base et fil conducteur de la formation. Il comprend exposés théoriques et mises en situation (exercices d'analyse et mise en pratique) sur des cas concrets (contrats, correspondances, négociations)



➔ A l'issue de la formation, une restitution individuelle et collective est réalisée favorisant les échanges entre les apprenants et la formatrice

❖ **Dispositions d'accessibilité :**

Si vous avez un besoin particulier ou un besoin d'aménagement, contactez-nous avant la formation (info@legalenglishparis.com - **01.43.57.97.14**). Nous étudierons avec vous les adaptations utiles au regard des conséquences concrètes sur la formation. Si nécessaire, nous pouvons mobiliser notre réseau handicap, notamment la RHF Île-de-France / Agefiph, Agefiph Île-de-France, Cap emploi 75, la MDPH de Paris ou la Communauté 360 de Paris.

❖ **Programme :**

Communiquer en anglais juridique à l'oral et à l'écrit

- *Tour de table : présentation des apprenants, des besoins, rappels des objectifs et auto-positionnement*
- *Drafting*
- *Correspondence (emails, letters)*
- *Memos*
- *Contracts*
- *Negotiation techniques and practice*
- *Making presentations*
- *Participating in meetings and phone conferences*
- *Tour de table : débriefing collectif, évaluation de l'atteinte des objectifs avec cas pratique, évaluation de la formation à chaud*

TECHNIQUES ETUDIÉES : rédaction de correspondance, pratique des négociations, et des entretiens avec des clients et des présentations.

La formation sera exclusivement délivrée en anglais

❖ **Formatrice :** Annoushka CHAILLET, avocate aux Barreaux de New York et de Paris, spécialisée en droit des affaires et formatrice en anglais juridique depuis 2009.

❖ **Dispositif de suivi du programme et d'appréciation des résultats :**

- Feuille d'émargement
- Évaluation des acquis des apprenants à l'issue de la formation via cas pratique
- Analyse des informations obtenues
- Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation

INDICATEURS DE RÉSULTATS : Chaque formation fait l'objet d'une évaluation permettant de mesurer la satisfaction des bénéficiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques. Cette démarche d'amélioration continue permet d'adapter nos formations aux besoins des professionnels du droit. Les indicateurs de résultats sont actualisés au fur et à mesure des formations réalisées.



L'ANGLAIS JURIDIQUE DU DROIT DES CONTRATS

Formation d'une journée (6 heures), de 9h à 12h et 13h à 16h

Date : le 9 octobre 2026

Disponible en intra

Lieu : par visio-conférence (ZOOM)

Devis / bulletin d'inscription : www.legalenglishparis.com ou info@legalenglishparis.com ou au 01.43.57.97.14

- ❖ **Public** : avocats, juristes, directeurs de département, et toutes personnes appelées à mener des négociations ou rédiger des contrats en anglais
- ❖ **Prérequis** : Niveau B1 du CECRL ou équivalent - niveau seuil (comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs - être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée - pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt - savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée)
- ❖ *** Tarif** : 720 euros HT, soit 864 euros TTC
- ❖ **Délai d'accès** : 1 semaine
- ❖ **Objectifs** : À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :
 - identifier et utiliser le vocabulaire anglais relatif à la formation, la validité, l'exécution et la violation des contrats ;
 - expliquer en anglais les principales formes de contrats et les mécanismes de contract remedies étudiés ;
 - analyser et commenter en anglais des clauses contractuelles et des situations de breach of contract ;
 - négocier et formuler en anglais une solution contractuelle simple à partir d'un cas pratique.
- ❖ **Moyens pédagogiques** :
 - ➔ Un support pédagogique est remis aux apprenants, servant de base et fil conducteur de la formation. Il comprend exposés théoriques et mises en situation (exercices d'analyse et mise en pratique) sur des cas concrets (contrats, correspondances, négociations)



➔ A l'issue de la formation, une restitution individuelle et collective est réalisée favorisant les échanges entre les apprenants et la formatrice

❖ **Dispositions d'accessibilité :**

Si vous avez un besoin particulier ou un besoin d'aménagement, contactez-nous avant la formation (info@legalenglishparis.com - 01.43.57.97.14). Nous étudierons avec vous les adaptations utiles au regard des conséquences concrètes sur la formation. Si nécessaire, nous pouvons mobiliser notre réseau handicap, notamment la RHF Île-de-France / Agefiph, Agefiph Île-de-France, Cap emploi 75, la MDPH de Paris ou la Communauté 360 de Paris.

❖ **Programme :**

L'anglais juridique des contrats

- *Tour de table : présentation des apprenants, des besoins, rappels des objectifs et auto-positionnement*
- *La formation et la négociation*
Les conditions de validité
Les différentes formes de contrats
La négociation : techniques et pratique
- *Les recours*
Introduction à la notion de "contract remedies"
- *Les différents types de violations et recours y afférents*
- *"Liquidated damages and other remedies"*
- *Les effets du contrat vis-à-vis des tiers du contrat vis-à-vis des tiers en droit français à un correspondant anglo-saxon*
- *Tour de table : débriefing collectif, évaluation de l'atteinte des objectifs avec cas pratique, évaluation de la formation à chaud*

TECHNIQUES ETUDIÉES : rédaction de correspondance, pratique des négociations, et des entretiens avec des clients et des présentations.

La formation sera exclusivement délivrée en anglais

❖ **Formatrice :** Annoushka CHAILLET, avocate aux Barreaux de New York et de Paris, spécialisée en droit des affaires et formatrice en anglais juridique depuis 2009.

❖ **Dispositif de suivi du programme et d'appréciation des résultats :**

- Feuille d'émargement
- Évaluation des acquis des apprenants à l'issue de la formation via cas pratique
- Analyse des informations obtenues
- Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation



LEGAL ENGLISH
PARIS

Because proficiency in English is a crucial business asset

INDICATEURS DE RÉSULTATS : Chaque formation fait l'objet d'une évaluation permettant de mesurer la satisfaction des bénéficiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques. Cette démarche d'amélioration continue permet d'adapter nos formations aux besoins des professionnels du droit. Les indicateurs de résultats sont actualisés au fur et à mesure des formations réalisées.



CONTRACTS: DRAFTING AND UNDERSTANDING STANDARD PROVISIONS IN CONTRACTS

Formation d'une journée (6 heures), de 9h à 12h et 13h à 16h

Date : le 20 novembre 2026

Disponible en intra

Lieu : par visio-conférence (ZOOM)

**Devis / bulletin d'inscription : www.legalenglishparis.com ou
info@legalenglishparis.com ou au 01.43.57.97.14**

- ❖ **Public** : avocats, juristes, directeurs de département, et toutes personnes appelées à mener des négociations ou rédiger des contrats en anglais
- ❖ **Prérequis** : Niveau B1 du CECRL ou équivalent – niveau seuil (comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs – être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée – pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt – savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée)
- ❖ * **Tarif** : 720 euros HT, soit 864 euros TTC
- ❖ **Délai d'accès** : 1 semaine
- ❖ **Objectifs** : À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :
 - identifier la fonction et les effets des principales clauses contractuelles de common law étudiées ;
 - comprendre et expliquer en anglais des clauses telles que representations and warranties, limitation of liability, entire agreement, force majeure, choice of law/forum et assignment ;
 - repérer les formulations susceptibles de créer une difficulté d'interprétation ou de négociation ;
 - rédiger ou reformuler en anglais une clause contractuelle standard dans le cadre d'un cas pratique.
- ❖ **Moyens pédagogiques** :



- ➔ Un support pédagogique est remis aux apprenants, servant de base et fil conducteur de la formation. Il comprend exposés théoriques et mises en situation (exercices d'analyse et mise en pratique) sur des cas concrets (contrats, correspondances, négociations)
- ➔ A l'issue de la formation, une restitution individuelle et collective est réalisée favorisant les échanges entre les apprenants et la formatrice

❖ Dispositions d'accessibilité :

Si vous avez un besoin particulier ou un besoin d'aménagement, contactez-nous avant la formation (info@legalenglishparis.com – 01.43.57.97.14). Nous étudierons avec vous les adaptations utiles au regard des conséquences concrètes sur la formation. Si nécessaire, nous pouvons mobiliser notre réseau handicap, notamment la RHF Île-de-France / Agefiph, Agefiph Île-de-France, Cap emploi 75, la MDPH de Paris ou la Communauté 360 de Paris.

❖ Programme :

Drafting and understanding standard provisions in contracts

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• <i>Tour de table : présentation des apprenants, des besoins, rappels des objectifs et auto-positionnement</i>• <i>Introduction</i>
<i>Avoiding common pitfalls when negotiating Contract interpretation under common law</i>• <i>Specific clauses</i>
<i>Representations and warranties</i>
<i>Consideration</i>
<i>Limitation of liability</i> | <ul style="list-style-type: none">• <i>Definitions</i>
<i>Best efforts</i>
<i>Material adverse effect & others</i>• <i>Standard provisions ("boilerplate" clauses)</i>
<i>Entire Agreement & Force Majeure</i>
<i>Choice of law / forum</i>
<i>Assignment and third party rights</i>• <i>Tour de table : débriefing collectif, évaluation de l'atteinte des objectifs avec cas pratique, évaluation de la formation à chaud</i> |
|---|---|

TECHNIQUES ETUDIÉES : rédaction de correspondance, pratique des négociations, et des entretiens avec des clients et des présentations.

La formation sera exclusivement délivrée en anglais

- ❖ **Formatrice :** Annoushka CHAILLET, avocate aux Barreaux de New York et de Paris, spécialisée en droit des affaires et formatrice en anglais juridique depuis 2009.

❖ Dispositif de suivi du programme et d'appréciation des résultats :

- Feuille d'émargement
- Évaluation des acquis des apprenants à l'issue de la formation via cas pratique
- Analyse des informations obtenues



LEGAL ENGLISH
PARIS

Because proficiency in English is a crucial business asset

- Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation

INDICATEURS DE RÉSULTATS : Chaque formation fait l'objet d'une évaluation permettant de mesurer la satisfaction des bénéficiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques. Cette démarche d'amélioration continue permet d'adapter nos formations aux besoins des professionnels du droit. Les indicateurs de résultats sont actualisés au fur et à mesure des formations réalisées.



L'ANGLAIS JURIDIQUE DU DROIT DES SOCIÉTÉS : CORPORATIONS AND CORPORATE TRANSACTIONS

Formation d'une journée (6 heures), de 9h à 12h et 13h à 16h

Date : le 18 novembre 2026

Disponible en intra

Lieu : par visio-conférence (ZOOM)

**Devis / bulletin d'inscription : www.legalenglishparis.com ou
info@legalenglishparis.com ou au 01.43.57.97.14**

- ❖ **Public** : avocats, juristes, directeurs de département, membres du conseil d'administration et management personnes appelées à travailler en anglais juridique du droit des sociétés
- ❖ **Prérequis** : Niveau B1 du CECRL ou équivalent - niveau seuil (comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs - être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée - pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt - savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée)
- ❖ * **Tarif** : 720 euros HT, soit 864 euros TTC
- ❖ **Délai d'accès** : 1 semaine
- ❖ **Objectifs** : À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :
 - identifier et utiliser en anglais le vocabulaire essentiel de la constitution, de la gouvernance et du capital des sociétés ;
 - expliquer en anglais les rôles des actionnaires, administrateurs et organes de gouvernance ;
 - comprendre et commenter en anglais les principales opérations sur le capital et opérations de restructuration étudiées ;
 - traiter en anglais un cas pratique simple de droit des sociétés en utilisant la terminologie appropriée.
- ❖ **Moyens pédagogiques** :
 - ➔ Un support pédagogique est remis aux apprenants, servant de base et fil conducteur de la formation. Il comprend exposés théoriques et mises en situation (exercices d'analyse et mise en pratique) sur des cas concrets (contrats, correspondances, négociations)
 - ➔ A l'issue de la formation, une restitution individuelle et collective est réalisée favorisant les échanges entre les apprenants et la formatrice



❖ Dispositions d'accessibilité :

Si vous avez un besoin particulier ou un besoin d'aménagement, contactez-nous avant la formation (info@legalenglishparis.com - 01.43.57.97.14). Nous étudierons avec vous les adaptations utiles au regard des conséquences concrètes sur la formation. Si nécessaire, nous pouvons mobiliser notre réseau handicap, notamment la RHF Île-de-France / Agefiph, Agefiph Île-de-France, Cap emploi 75, la MDPH de Paris ou la Communauté 360 de Paris.

❖ Programme :

L'anglais juridique : focus sur le droit des sociétés

- *Tour de table : présentation des apprenants, des besoins, rappels des objectifs et auto-positionnement*
- *La formation et la gestion :
Les conditions de formation et de validité
Rôles et responsabilités
Le gouvernement d'entreprise / « corporate governance »*
- *Capitalisation
Termes clé & Emissions de titres*
- *Les acteurs : actionnaires, conseils d'administration/ conseils de surveillance
Opérations de haut de bilan
Augmentations de capital
Acquisitions & Spin-offs
Protection des actionnaires*
- *Tour de table : débriefing collectif, évaluation de l'atteinte des objectifs avec cas pratique, évaluation de la formation à chaud*

TECHNIQUES ETUDIÉES : rédaction de correspondance, pratique des négociations, et des entretiens avec des clients et des présentations.

La formation sera exclusivement délivrée en anglais

❖ **Formatrice** : Annoushka CHAILLET, avocate aux Barreaux de New York et de Paris, spécialisée en droit des affaires et formatrice en anglais juridique depuis 2009.

❖ Dispositif de suivi du programme et d'appréciation des résultats :

- Feuille d'émargement
- Évaluation des acquis des apprenants à l'issue de la formation via cas pratique
- Analyse des informations obtenues
- Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation

INDICATEURS DE RÉSULTATS : Chaque formation fait l'objet d'une évaluation permettant de mesurer la satisfaction des bénéficiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques. Cette démarche d'amélioration continue permet d'adapter nos formations aux besoins des professionnels du droit. Les indicateurs de résultats sont actualisés au fur et à mesure des formations réalisées.



L'ANGLAIS JURIDIQUE DU DROIT DES AFFAIRES : EXPLORATION DES GRANDS THEMES DU DROIT DES AFFAIRES

Formation sur de huit séances de 2 heures (16 heures)

Dates : merci de prendre contact avec nous

Disponible en intra

Lieu : par visio-conférence (ZOOM)

**Devis / bulletin d'inscription : www.legalenglishparis.com ou
info@legalenglishparis.com ou au 01.43.57.97.14**

- ❖ **Public :** avocats, juristes, directeurs de département, et toutes personnes appelées à travailler en anglais juridique
- ❖ **Prérequis :** Niveau B1 du CECRL ou équivalent - niveau seuil (comprendre les points essentiels d'une discussion quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières au travail, à l'école, aux loisirs - être autonome dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée - pouvoir produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt - savoir raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée)
- ❖ *** Tarif :** 1.800 euros HT, soit 2.160 euros TTC
- ❖ **Délai d'accès :** 1 semaine
- ❖ **Objectifs :** À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :
 - mobiliser en anglais le vocabulaire juridique essentiel des grands thèmes de droit des affaires abordés pendant le parcours ;
 - comprendre, analyser et expliquer en anglais des documents et problématiques juridiques relevant notamment des contrats, du droit des sociétés et de la propriété intellectuelle ;
 - rédiger des correspondances, mémos et passages contractuels en anglais juridique avec une terminologie adaptée ;
 - participer en anglais à une négociation, une réunion ou une présentation portant sur une problématique de droit des affaires ;
 - mettre en œuvre les acquis dans les cas pratiques et évaluations réalisés au cours et à l'issue de la formation.



❖ **Moyens pédagogiques :**

- ➔ Un support pédagogique est remis aux apprenants, servant de base et fil conducteur de la formation. Il comprend exposés théoriques et mises en situation (exercices d'analyse et mise en pratique) sur des cas concrets (contrats, correspondances, négociations)
- ➔ Après chacun des 5 thèmes ainsi qu'en milieu et à l'issue de la formation, une restitution individuelle et collective est réalisée favorisant les échanges entre les apprenants et la formatrice

❖ **Dispositions d'accessibilité :**

Si vous avez un besoin particulier ou un besoin d'aménagement, contactez-nous avant la formation (info@legalenglishparis.com - 01.43.57.97.14). Nous étudierons avec vous les adaptations utiles au regard des conséquences concrètes sur la formation. Si nécessaire, nous pouvons mobiliser notre réseau handicap, notamment la RHF Île-de-France / Agefiph, Agefiph Île-de-France, Cap emploi 75, la MDPH de Paris ou la Communauté 360 de Paris.

❖ **Programme :**

L'anglais juridique du droit des affaires : exploration des grands thèmes du droit des affaires

• <i>Jour 1 : Tour de table : présentation des apprenants, des besoins, rappels des objectifs et auto-positionnement</i> • <i>Jours 2 et 3 : L'anglais juridique des contrats : La formation, les effets et recours Cas pratique, évaluation et tour de table</i> • <i>Jour 4 et 5 : L'anglais juridique du droit des sociétés La formation et le management Capitalisation et Evolutions structurelles Cas pratique, évaluation et tour de table</i>	• <i>Jour 6 : L'anglais juridique de la propriété intellectuelle Cas pratique, évaluation et tour de table</i> • <i>Jour 7 : L'anglais juridique de l'arbitrage Cas pratique, évaluation et tour de table</i> • <i>Jour 8 : L'anglais juridique du droit social Cas pratique, évaluation et tour de table</i>
---	---

TECHNIQUES ETUDIÉES : rédaction de correspondance, pratique des négociations, et des entretiens avec des clients et des présentations.

La formation sera exclusivement délivrée en anglais

❖ **Formatrice :** Annoushka CHAILLET, avocate aux Barreaux de New York et de Paris, spécialisée en droit des affaires et formatrice en anglais juridique depuis 2009.

❖ **Dispositif de suivi du programme et d'appréciation des résultats :**

- Feuille d'émargement



LEGAL ENGLISH
PARIS

Because proficiency in English is a crucial business asset

- Évaluation des acquis des apprenants à l'issue de la formation via cas pratique
- Analyse des informations obtenues
- Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation

INDICATEURS DE RÉSULTATS : Chaque formation fait l'objet d'une évaluation permettant de mesurer la satisfaction des bénéficiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques. Cette démarche d'amélioration continue permet d'adapter nos formations aux besoins des professionnels du droit. Les indicateurs de résultats sont actualisés au fur et à mesure des formations réalisées.

CONTACT :

➔ Votre contact : Annoushka
CHAILLET
➔ 01.43.57.97.14

➔ **LEGAL ENGLISH PARIS**
53 quai de Valmy
75010 PARIS

➔ info@legalenglishparis.com

➔ www.legalenglishparis.com

Siret : 481 404 804 00066

NAF : 6910Z

N° déclaration d'activité : 11 75 45323 75